



BULLETIN OFFICIEL

SAISON 2022 - 2023

BO du 27 Octobre 2022

[Abonnez-vous au BO](#)



LIGUE AURA RUGBY



SOMMAIRE

LIGUE AURA.....4

Fermeture des Maisons Ouales 4

Infos Communication - Rappel 4

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES5

Sondage Digital..... 5

Infos COVID 6

Formation PSCI 6

Informations sur la couverture assurantielle 7

INFORMATIONS SPORTIVES.....8

Labellisation EDR..... 8

Compétitions Jeunes..... 9

Cahier des Charges Championnat Régional 1 JEUNES 9

Demandes de Rencontres Amicales LOISIRS..... 10

INFORMATIONS GÉNÉRALES 12

Gazette Juridique – Deuxième édition..... 12

Services Civiques 13

Recherche Directeur(trice) Sportif(ve) – AS GRANE..... 13

Tableau EDR 22/23 validé par la Ligue AuRA..... 14

BO des Officiels de Match : 14

AGENDA INSTITUTIONNEL 15

NOS PARTENAIRES 16

LIGUE AURA

Fermeture des Maisons Ouales



Les MO de Chaponnay, Guilhaud-Granges et Montbonnot seront fermées le lundi 31 octobre.
Retour à la normale mercredi 2 novembre.

Infos Communication - Rappel

L'équipe communication est à votre service pour la mise en avant des actions et des projets en cours dans vos structures... que vous soyez élu(e) au sein d'un club, d'un comité départemental ou de la Ligue, n'hésitez pas à nous contacter !

Si vous souhaitez apparaître dans le BO, la newsletter ou sur les réseaux sociaux et le site Internet de la Ligue AuRA de Rugby, merci d'adresser vos demandes à l'adresse suivante :

communication@ligueaura-ffr.fr !

L'engagement est l'une des valeurs du rugby, aidez-nous à la faire briller.

TOMBOLA
LIGUE AuRA RUGBY
2022
2023

LES LOTS A GAGNER

- UNE VOITURE
- VOYAGES CAPITALE
- WEEK END AU SKI
- SÉJOUR RUGBY PARIS
- BAPTÊME EN MONTGOLFIÈRE
- MAILLOT XV DE FRANCE

ET PLEIN D'AUTRES !!!

Logos: RUGBY AUVERGNE RHÔNE - ALPES, LA PLAGNE, AJP Bleu d'Auvergne, BLACK SHEEP, CARS FAURE

INFORMATIONs ADMINISTRATIVES

Sondage Digital



Projet Digitalisation - Sondage

L'exploitation de données, les outils numériques, les réseaux, les applications, l'ensemble de ces éléments sont devenus courants dans nos vies professionnelles et personnelles. Le monde associatif et le sport amateur n'ont pas encore pris ce virage, alors que certaines de ces évolutions, pourraient sans doute simplifier d'avantage la vie des clubs et des licenciés.

Aussi, dans la continuité de la concertation réalisée mi 2021 pour le programme Héritage 2023, et dans une volonté continue que les clubs et parties prenantes du Rugby soient au cœur des réflexions, la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Rugby souhaite réaliser un sondage sur leurs perceptions, attentes et besoins, pour alimenter les réflexions et définir un projet Digitalisation.

L'objectif est d'associer l'ensemble des acteurs pour l'expression de leur point de vue s'agissant des données numériques, DATA, et de la digitalisation plus largement. Aussi nous vous demandons de bien vouloir répondre au présent sondage d'ici le 20 novembre 2022. Vos retours nous permettront d'enrichir la réflexion, de déterminer les orientations et actions à conduire au regard de vos enjeux, attentes, des opportunités et des moyens pour les mettre en œuvre.

Le questionnaire est composé de 3 parties, une première partie sur des sujets déterminés pour lesquels nous sollicitons votre point de vue en termes de besoin et d'opportunité. Une 2ème partie où nous sollicitons votre avis sur des suggestions sur des axes à développer, des recommandations sur des actions à conduire. Une dernière partie où nous vous demandons de hiérarchiser et classer les 4 sujets qui vous semblent importants à traiter en priorité.

Merci par avance pour votre contribution,

REPONDRE AU SONDAGE : <https://forms.office.com/r/vumutz21K1>

Commission système d'information



Infos COVID

Rappel des procédures en cas d'existence des cas COVID avérés + cas contact enregistrés au sein des effectifs des Clubs.

- Procédure de gestion des cas avérés :
 - Isolement pendant 7 j + test PCR (en laboratoire) ou antigénique (en pharmacie) ou autotest à J+2 - si pas de symptômes "lourds" (absence de fièvre et de difficulté respiratoire) → fin de l'isolement au bout de 5 j suite à test PCR ou antigénique
 - Respect des gestes barrière pendant les 7 j suivants
 - Identification des personnes contact au cours des 3-5 j précédents la déclaration d'un cas COVID avéré
- Procédure de gestion des cas contact :
 - Personnes à jour de leur parcours vaccinal : elles continuent à pratiquer le rugby avec test PCR ou antigénique ou autotest effectué à J+2 - si négatif → OK & si positif → isolement pendant 7 j et processus identique à cas avéré)
 - Personnes non vaccinées : isolement et test PCR ou antigénique ou autotest à J+2
- Pas de report de rencontre en cas d'effectif impacté par le COVID → enregistrement d'un forfait
- Renseigner et adresser le Formulaire de déclaration COVID à covid.aura@ligueaura-ffr.fr

Formulaire Unique COVID : [LIEN](#)

Formation PSC1

Vous le savez, le PSC1 est obligatoire pour valider un diplôme fédéral ou d'état. Bien que pour l'instant il n'ait pas besoin d'être renouvelé sur la qualité EDU Technicien, il est cependant OBLIGATOIRE de posséder un PSC1 daté de moins de 5 ans pour bénéficier de la qualité de SOI soigneur.

Le CDOS du Puy de Dôme propose deux sessions de formation aux premiers Secours.

- Samedi 05 novembre : 09h00 à 17h00 (65€)
- Samedi 10 décembre : 09h00 à 17h00 (65€)

Toutes les séances proposées se déroulent dans les locaux du C.D.O.S. 63, au Centre d'Affaires Auvergne - 15 bis rue du Pré la Reine 63000 Clermont-Ferrand.

Les formations du C.D.O.S du Puy-de-Dôme sont accessibles à tous (dirigeants, bénévoles, salariés...) Téléchargez la fiche inscription ci-dessous, retournez celle-ci complétée et accompagnée du règlement au C.D.O.S. 63.

Un mail de confirmation est obligatoirement envoyé quelques jours avant la date prévue de la formation.

Fiche d'inscription : [LIEN](#)

Informations sur la couverture assurantielle

Comme vous le savez, un contrat collectif d'assurance lie la FFR à la GMF, lequel vise à faire bénéficier ses clubs et leurs licenciés d'une couverture adaptée à la pratique du rugby sous toutes ses formes.

Il convient de souligner que tous les membres adhérents d'une association sportive affiliée à la FFR doivent être titulaire d'une licence.

A compter du **1er novembre** de la saison, toute personne licenciée lors de la saison dernière (N-1) qui n'aura pas obtenu le renouvellement de sa licence, ne bénéficiera plus d'aucune couverture assurantielle, y compris dans le cadre des entraînements.

Document complet : [LIEN](#)

INFORMATIONs SPORTIVES

Appel à candidature

Candidatures Finales :

La Ligue Auvergne Rhône-Alpes recherche des structures souhaitant organiser les finales suivantes :

- Finales MO Séniors du secteur Nord - 08 avril 2022 : 6 finales
- Finales MO Jeunes Tous secteurs - 27 mai 2023 : 4 à 6 finales.
- Finales Féminines - 27 mai 2023 : 2 finales.
- Finale AuRA jeunes : 17 juin 2023 : 4 à 6 finales

Un cahier des charges complet, selon les événements, est en cours de rédaction et sera transmis aux clubs intéressés.

Labellisation EDR

La labellisation a pour objectif de valoriser les clubs à hauteur de leur engagement dans l'accueil des jeunes joueurs, leur formation et le développement de la structure.

EDR labellisée, liste mise à jour en octobre 2022 : [LIEN](#)

Le calendrier :

Le calendrier des demandes de labellisation pour prétendre à un label au 1er juillet 2023 est le suivant :

- **Avant le 30 avril 2023** : dépôt du dossier au comité départemental
- **Avant le 15 mai 2023** : évaluation du dossier par le comité départemental et visite d'évaluation par la commission école de rugby départementale. Validation du dossier par le comité départemental. Le dossier est ensuite transmis complet à la Ligue par mail.
- **Avant le 31 mai 2023** : validation du dossier la Ligue, le dossier est transmis par la ligue à la FFR
- **Fin juin 2023** : validation et attribution du label par la FFR
- **A partir du 1er juillet 2023** : début de la labellisation et envoi des kits de valorisation de la labellisation

Il s'agit de dates limites, si les dossiers sont finalisés avant, ils peuvent être envoyés en amont. **Tout dossier reçu hors délai ou incomplet ne sera pas traité**

Campagne de labellisation 2022/2023 :

Les écoles de rugby labellisées le 1er juillet 2021 doivent effectuer cette saison une visite de contrôle des 2 ans.

Les écoles de rugby labellisées le 1er juillet 2019 doivent effectuer cette saison une demande de renouvellement de label.

- Guide de labellisation : [LIEN](#)
- Grille d'évaluation : [LIEN](#)
- Contrôle des deux ans : [LIEN](#)

Les responsables LABELLISATION départementaux et de la Ligue AuRA se tiennent à votre disposition pour tout complément d'information.

Jean-Jacques DIDIER
Commission LABELLISATION Ligue AuRA

Compétitions Jeunes

Fiche d'engagement des équipes Jeunes :

Conformément à l'article 320 des Règlements Généraux de la FFR, nous avons le plaisir de vous inviter pour la saison 2022-2023, à participer à la phase de qualification des compétitions jeunes de la Ligue AuRA.

Le championnat débutera le **samedi 12 novembre 2022**.

- Le gestionnaire des compétitions jeunes M16 de la Ligue Auvergne Rhône Alpes est Monsieur Pierre MALINVERNI : pmalinverni26@gmail.com / 06 23 15 66 14.
- Le gestionnaire des compétitions jeunes M19 est Monsieur Bernard DIMIER : dimier.bernard@orange.fr / 06 77 13 91 20.

Dans chaque Maison Ovale un référent de la Commission des Epreuves Jeunes est à votre écoute.

- MO Guilhaud Granges : Pierre MALINVERNI pmalinverni26@gmail.com / 06 23 15 66 14.
- MO Chaponnay : Bernard DIMIER dimier.bernard@orange.fr / 06 77 13 91 20.
- MO Clermont Ferrand : Céline LACOTE celinelacote@yahoo.fr / 06 74 53 93 34.
- MO Montbonnot : Yvette PERROT : yvetteperrot@wanadoo.fr / 06 87 29 08 97.

La gestion générale des compétitions jeunes Ligue AuRA est dévolue à la Maison de l'Ovalie de Clermont Ferrand.

Cahier des Charges Championnat Régional 1 JEUNES

Voyons l'ensemble les engagements des **M16 / 19**

OBJECTIFS :

- Jouer au meilleur niveau régional
- Optimiser la formation des joueurs
- **Entretenir/Développer un environnement sain sur et en dehors du terrain**
- Inciter les clubs dans une démarche de projet de structuration

CONDITIONS A REMPLIR POUR INSCRIPTIONS R1 :

- **Reprise et participation par les plateaux R10 (obligatoire)**
- U16 - Avoir un effectif de 27 joueurs minimum (30 pour 2023-2024)
- U19 - Avoir un effectif de 30 joueurs minimum – aucune limitation de nombre pour les 3èmes
- 1 éducateur formé ou ECF par équipe engagée
- 1 Responsable administratif accompagnateur
- Remplir la fiche observatoire du climat après chaque rencontre
- Cohérence du projet sportif

Mais ils ont certaines **obligations de participation**, voyons lesquelles :

- Réunion de rentrée en présentiel : Participation de l'encadrement à la réunion à **CHAPONNAY le SAMEDI 05 NOVEMBRE** (le coordonnateur technique ou l'entraîneur référent et 1 dirigeant par équipe) et une réunion date à déterminer pour les clubs rattachés à la MO CLERMONT FERRAND
- Réunion Point étape en Visio : Participation à la réunion le lundi 23 janvier 2023 à 19h.
- Réunion de clôture : Participation à la réunion étape finale

Réunion du **Samedi 05 Novembre** à Chaponnay :

Réunion en présentiel obligatoire, de présentation de la compétition jeunes **Régionale 1 à XV** à destination des clubs rattachés aux MO de Chaponnay, Montbonnot et Guilhaing Granges.

Les enjeux pour la Ligue AuRA : ASSAINIR LE CLIMAT AUTOUR DES COMPETITIONS JEUNES

Ce temps commun avec les entraîneurs et dirigeants de collectifs aura pour objectifs :

- D'apprendre à se connaître
- D'échanger autour du climat de compétition

Les thématiques liées à l'environnement de pratiques abordées :

- Quel climat souhaitons-nous installer autour des rencontres ?
- Comment fonctionnons-nous ensemble ?
- Quelles relations mettons-nous en place avec les acteurs ?

Nous répartirons les groupes de travail (entraîneurs et dirigeants d'équipes) par « Poules » afin de les faire réfléchir ensemble à l'environnement de pratiques et à leur propre responsabilité.

Afin de mener à bien cette expérimentation, nous souhaiterions convier un échantillon représentatif d'arbitres et de représentants fédéraux.

Demandes de Rencontres Amicales LOISIRS

Rugby à XV avec placage adapté

La saison débute sur les chapeaux de roue et nous recevons déjà les premières demandes d'autorisation de rencontre entre équipes Loisirs.

Vous trouverez ci-dessous le formulaire à utiliser cette saison.

Il est important d'utiliser ce dernier car c'est un **formulaire spécifique aux équipes Loisirs**.

Contrairement à ce qui se passe lors d'une demande pour un match amical entre équipes « Compétition », le formulaire renseigné doit être retourné vers les 2 mêmes destinataires, quelle que soit

la MO d'appartenance de l'équipe demandeuse (rugbyloisir@ligueaura-ffr.fr et valerie.reineix@ligueaura-ffr.fr).

Nous en profitons pour vous rappeler :

- Que toute rencontre, même amicale, même Loisir, doit être déclarée à la Ligue
- Que pour disputer une rencontre, même amicale, chacun des joueurs qui entrera sur le pré, doit avoir fait valider sa licence FFR pour la saison en cours, soit la saison 2022/2023.
- Que la licence de la saison dernière (2021/2022) ne vous couvre que pour les entraînements (et encore **uniquement jusqu'au 31/10/2022**)

Merci de transmettre au responsable de votre équipe Loisir.

Formulaire de Rencontre Amicale : [LIEN](#)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Gazette Juridique – Deuxième édition



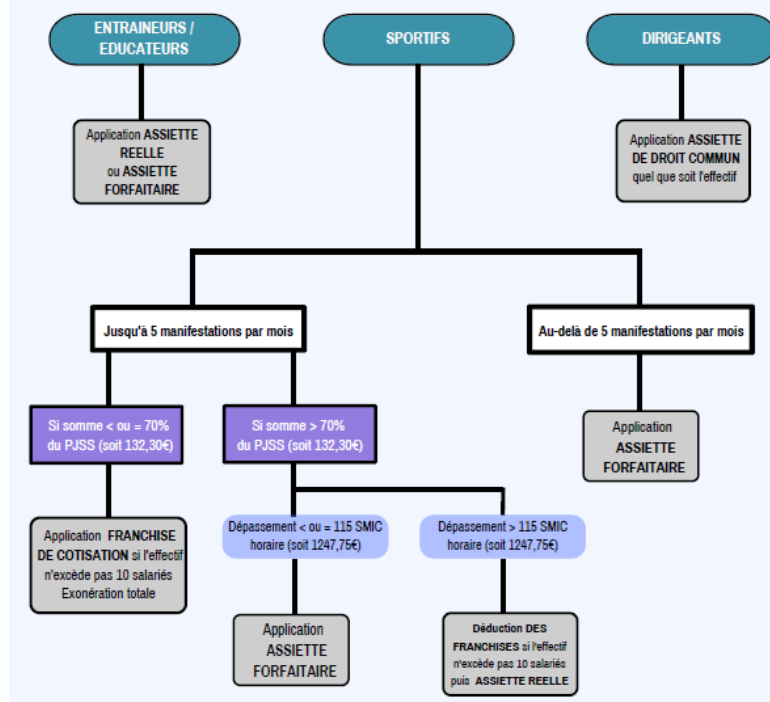
INDEMNISER UN JOUEUR OU UN ENTRAÎNEUR : PALLIER LES RÉMUNÉRATIONS MASQUÉES



"L'amateurisme marron" est le terme utilisé, au XXème siècle, pour désigner "la rémunération illégale versée à un sportif officiellement amateur".

Un arrêté (1) et plusieurs circulaires proposent la mise en œuvre d'un régime de faveur vis à vis du mouvement sportif afin d'opérer

RÉSUMÉ DES DEUX DISPOSITIFS



Services Civiques

Il reste quelques places disponibles pour les services civiques pour l'année en cours.

Attention : les demandes doivent parvenir à Sandrine BATIFOULIER DUBOIS par mail avant le lundi 24 octobre – sandrine.batifoulrier-dubois@ligueaura-ffr.fr

Rappel : Le Service Civique est l'engagement d'un jeune pour accomplir une mission d'intérêt général auprès d'une structure à but non lucratif, ou de personnes morales de droit public, en France ou à l'étranger.

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans
- Missions de 6 mois minimum et 8 mois maximum
- 24h hebdomadaires minimum
- Engagement au 1er de chaque mois d'août 2022 à Mars 2023

Monter un dossier : [LIEN](#)

Recherche Directeur(trice) Sportif(ve) – AS GRANE





CLUB DE RUGBY DE L'AS GRANE





**BIENVENUE
DANS VOTRE
PROJET**

Le club de rugby recrute son nouveau directeur, ou sa nouvelle directrice, en charge du sportif et de l'animation du centre de loisirs

contact:
asgrane.rugby@orange.fr

Tableau EDR 22/23 validé par la Ligue AuRA

Consultation en ligne : [LIEN](#)

BO des Officiels de Match :

<https://ligueaura.ffr.fr/s-engager/arbitrer/bulletin-offdematch>

AGenda INSTITUTIONNEL

- ✚ Mercredi 26 & Jeudi 27 octobre : Centre de Suivi n°1 – Secteur EST
- ✚ Vendredi 28 octobre : Réunion Arbitres Secteur NORD – Chaponnay
- ✚ Samedi 29 octobre : Comité Directeur de la Ligue AuRA – Rumilly
- ✚ Samedi 29 & Dimanche 30 octobre : Stage Génération Bleue M18 Féminin – Arnas
- ✚ Vendredi 04 novembre : Réunion Lutte contre les violences – Chaponnay
- ✚ Samedi 05 novembre : Réunion JEUNES secteurs EST NORD SUD – Chaponnay

NOS PARTENAIRES

